

# EVITONS LE **PIRATAGE** DE COMPTE

1

## ACTIVER LA DOUBLE AUTHENTIFICATION

Dès que cela est possible, activez l'authentification multi-factorielle. Si votre mot de passe a été dérobé, le 2e facteur d'authentification vous protège. Il vous envoie un numéro à usage unique que seul vous connaissez.

2

## UTILISER DES MOTS DE PASSE COMPLEXES

Un mot de passe efficace comprend au moins : 12 caractères, 1 majuscule, 1 minuscule, 1 caractère spécial, 1 chiffre.  
En panne d'inspiration ? Pensez au gestionnaire de mots de passe !

3

## ÉVITER LES CONNEXIONS SUR DES WIFI PUBLICS

Contrairement aux réseaux wifi d'entreprise, les réseaux publics, très souvent gratuits, ne disposent pas des mêmes conditions de sécurité et sont particulièrement vulnérables aux cyberattaques.

4

## ÊTRE ATTENTIF À L'AUTHENTICITÉ DES SITES

Il existe de nombreux sites frauduleux qui sont la copie quasi parfaite du site authentique. Vérifiez l'adresse du site qui s'affiche dans votre navigateur. Si cela ne correspond pas exactement au site officiel, fuyez !

5

## VOTRE COMPTE A ÉTÉ PIRATÉ ?

Prévenez vos contacts afin qu'ils sachent qu'un email venant de vous peut être frauduleux, et dès que la situation est rétablie, modifiez votre mot de passe.



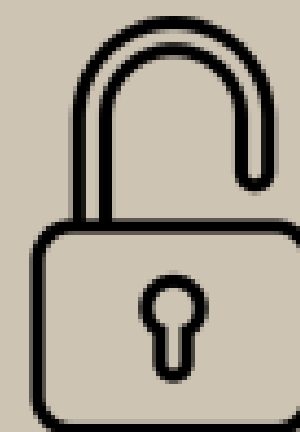
Le **piratage de compte** consiste en la prise de contrôle d'un compte en ligne par un individu malveillant, au détriment de son propriétaire légitime.

Il peut s'agir d'un compte de messagerie personnelle ou professionnelle, d'un réseau social, de sites administratifs, de plateformes de commerce en ligne...

Source : [cybermalveillance.gouv.fr](http://cybermalveillance.gouv.fr)

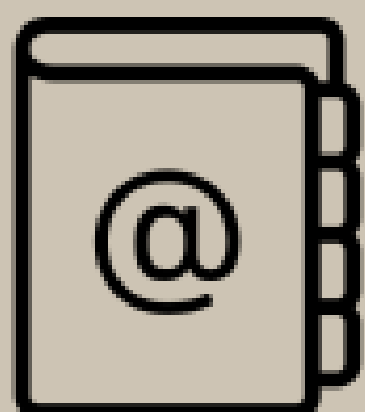
### Comment cela est-il rendu possible ?

Tout commence par un mot de passe trop simple, ou bien par l'utilisation du même mot de passe sur plusieurs sites dont l'un a été piraté. Un virus "voleur de mot de passe" peut également avoir été déposé sur votre ordinateur.



### Et pourquoi pirater mon compte ?

Pour dérober vos données personnelles et en faire un usage illicite, pour usurper votre identité et obtenir de l'argent ou des informations de vos contacts personnels ou professionnels, revendre ces données, mener diverses transactions illégales, etc.



Assistance aux avocats

**Direction des systèmes d'information**

Par email : [assistance@cnb.avocat.fr](mailto:assistance@cnb.avocat.fr)

Par téléphone : **09 70 82 33 21**

